

Conférence des Présidents de sections le 19 janvier 1924

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1924)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Conférence des Présidents de sections

le 19 janvier 1924, à 1½ h. au Buffet de la Gare d'Olten.

Sont présents: Comité central: MM. Righini, président, Hermanjat, Mayer, Liner, Stauffer, Blailé.

Présidents des sections ou leurs représentants: MM.:

Aarau: Burgmeier, *Bâle*: Baumann, *Berne*: Prochaska, *Fribourg*: Brulhart, *Genève*: Hainard, *Lucerne*: Emmenegger, *St-Gall*: Blöchliger, *Neuchâtel*, Delachaux, *Zurich*: Hügin.

Ne sont pas représentés: Vaud, Tessin, Munich et Paris. Le président de l'assemblée est nommé en la personne de M. Righini, président du Comité central; celui-ci souhaite la bienvenue aux présidents de sections et ouvre la séance.

Le procès verbal de la dernière assemblée des Présidents n'est pas lu, celui-ci ayant été publié dans «L'Art Suisse». Le président rappelle la mort du sculpteur Burckhardt et l'assemblée se lève pour honorer sa mémoire.

Rapport des sections:

Aarau: Achats du gouvernement argovien de fr. 2500 lors de l'Exposition de la Société en 1923. Les œuvres sont destinées au musée d'Aarau. Total des achats en 1923 ca. fr. 2800 (1922: fr. 9500). La décoration d'une paroi du Zelglischulhaus sera commandée par le Conseil municipal sans autre appui. La décoration d'une paroi au crématoire sera confiée à un membre de la section (concours). Tir fédéral d'Aarau 1924: Le concours de l'affiche s'est fait par un jury conforme à nos normes, grâce aux efforts de nos collègues. Des demandes ont été adressées au Comité d'organisation par notre comité central et la section d'Argovie pour obtenir une plus large représentation d'œuvres d'art parmi les dons destinés aux tireurs.

Bâle: Rapport du vice-président M. Baumann en l'absence du président M. Burckhardt: fr. 5000 ont été retranchés du crédit des Beaux-Arts qui était de fr. 30,000 et la section fait les démarches nécessaires pour éviter cette perte; elle se plaint aussi de la diversion des opinions dans son sein, un certain nombre s'orientant du côté d'une organisation syndicaliste, ce qui ne peut être considéré comme un mal, mais demande à être mûri et discuté.

Berne, rapporteur M. Prochaska: Etat de la section, changement du comité, innovations et organisations diverses. Les acceptations des candidats après examen des œuvres par la section doit réunir les $\frac{2}{3}$ des votes des membres présents.

Exposition de Noël avec le Werkbund, bon résultat avec loterie finale de 5000 billets.

Exposition de Burgdorf, manifestation d'art et d'art appliqué. La décoration et arrangement intérieur qui se monte à fr. 800 est à la charge du Werkbund et de la section. Demande de subvention au Comité central pour les expositions qui n'ont pas lieu dans un local habituel.

Concours d'affiche s'est fait avec les normes de la société. Caisse de secours de la section alimentée par une cotisation de fr. 5 par an et par membre passif, avec subvention de la section et diverses manifestations qui la complètent, est cependant par ses statuts et sa caisse, séparée de la caisse de la section.

La section ayant eu des ennuis avec un de ses membres au sujet de critiques d'art d'une de ses expositions voudrait poser en principe qu'un membre actif ne fasse pas le critique d'art pour une exposition organisée par la société.

La Kunsthalle de Berne a aussi ses difficultés financières.

On revient sur la question du Jury de Berne pour rappeler ce que le Comité central avait déjà déclaré, à savoir: qu'aucune irrégularité n'avait eu lieu. Actions de secours de la Commune et du Bureau fédéral du Travail pour la décoration d'Ecoles fr. 80,000 et du canton pour achats d'œuvres d'art graphique pour la somme de fr. 20,000.

Concours restreint de sculpture entre trois artistes. Haller obtient l'exécution.

Fribourg: Exposition annuelle peu brillante pour les achats. Il a été exécuté par M. Vonlanthen des panneaux décoratifs dans l'Ecole cantonale d'Agriculture. Se plaint d'exposition d'un artiste étranger faisant du tort aux artistes du pays.

Diminution de membres et difficulté pour le recrutement de nouveaux. Désirerait une différence pour les petites sections dans l'examen des œuvres soumises au Jury des Expositions nationales.

Veut élaborer des statuts de section et prie les sections qui en possèdent de bien vouloir les communiquer à la section.

Genève: Exposition mai 1923, bon résultat artistique mais financièrement mauvais, la section ayant à sa charge, l'affiche, les frais d'affichage et les impressions, la ville de Genève se réservant les entrées (Musée Barth).

La caisse de la section, elle aussi est en mauvais état, les membres passifs sont rares étant donné les nombreuses associations que Genève possède. La section désire et demande appui à la Caisse centrale en demandant la diminution de la part des cotisations versées à la Caisse centrale et le moyen de rémunérer les délégués aux assemblées générales pour les sections éloignées du lieu de l'assemblée générale.

A obtenu que le Musée ne soit pas ouvert aux marchands d'art pour y installer des expositions ayant un caractère mercantile.

Lucerne: La section se trouve momentanément sans président. N'a pas eu d'exposition cette année, fait des démarches pour l'exposition de 1924 au Musée de la Paix dont les locaux nous sont offerts, environ 500 mètres de cimaise. La section s'est prononcée à l'unanimité pour cette exposition; l'appui de la ville et du canton sera très minime pour ne pas dire nul. Ce sera à la Caisse centrale de subvenir aux dépenses.

Neuchâtel: M. W. Röthlisberger, président de la section de Neuchâtel pendant plus de 20 années et ayant refusé toute réélection, son successeur M. Th. Delachaux nommé cette semaine, s'excuse de son mandat quelque peu improvisé. Il donne cependant les nouvelles de la section, les résultats de l'exposition à la Rose d'Or (les ventes ont été de fr. 6300) et qui donne chaque fois l'occasion d'un petit concours. Renseignements aussi sur le souper des membres passifs qui a lieu chaque année, se terminant par une tombola et dont les membres présents remportent soit un tableau soit une estampe que la section édite spécialement pour ses membres passifs; ceux-ci de cette façon lui restent fidèles. ♥

St-Gall: M. Blöchliger: En octobre exposition d'Art graphique avec loterie dont les billets avec système de bons ont tous été vendus en deux jours (les ventes fr. 2800).

Conférence sur l'estimation commerciale des œuvres d'art. La municipalité a accordé une subvention et un intérêt manifeste pour la section. Travaux: Fontaine, vitraux pour une chapelle de cimetière, ont été faits par commande directe pour éviter les frais de concours.

M. Wanner a exécuté la décoration du foyer du théâtre à la suite d'un concours restreint.

Le Conseil des écoles leur accorde gratuitement une salle et la lumière pour les séances d'académie. Les membres passifs sont invités en famille à un souper, et les invitations aux expositions mensuelles sont faites au moyen d'une carte dessinée par un des membres. Le recrutement des membres passifs est facile par les avantages que la section leur offre; la caisse de la section est modeste, mais bien portante.

Vaud: Président absent. M. Hermanjat le remplace. La section a organisé son exposition annuelle qui a bien réussi et dont le résultat financier a été satisfaisant, grâce au concours de la ville qui l'a favorisée en lui accordant un local en remplacement du Musée Arlaud qui lui avait été soustrait et une subvention de fr. 200. Une loterie a eu lieu entre les membres passifs.

Oeuvre de solidarité pour la famille d'un collègue défunt, par une exposition avec la collaboration des artistes de la section, M. Hermanjat croyant que la Caisse de secours ne pouvait intervenir puisqu'il s'agit de la famille d'un artiste. En quoi M. Righini le détrompe.

Zurich: M. Hügin remplace le président.

Le souper des membres passifs a été complété d'une fête d'été bien réussie, mais dont le résultat a été un joli déficit pour la section, mais aussi une augmentation de membres passifs.

L'Exposition annuelle a été jugée par un jury très sévère, le public a été satisfait, la critique bonne, et les achats de fr. 10.480, l'Etat et la Municipalité y ayant pris part; son influence a été bonne pour les membres passifs. La ville de Zurich a fait de grands efforts pour les concours: Passage du Fraumünster, 4 panneaux adjugés à Bodmer; à Giacometti la décoration du vestibule de l'Orphelinat; au Belvoir-park une statue de Haller. Les particuliers ont été stimulés et différents travaux (décoration de façades: Bodmer et Kappeler, Hartung, Hügin) ont été exécutés.

Des achats pour les artistes dans le besoin ont aussi été faits par la ville, l'Etat et la Confédération.

L'Exposition de Lucerne a été rejetée à l'unanimité par la section.

Interpellations:

Aarau désire l'assemblée générale plus tôt (fin juin); sera examiné par le Comité central.

Bâle: 1° demande si la Société ne fera rien pour participer à la 1^{re} Exposition internationale d'Art décoratif à Paris.

2° Si le Turnus ne pourrait pas être assimilé à l'Exposition nationale pour la qualification de membres.

Désire l'essai d'une exposition sans jury, envoi d'une seule œuvre, et sans trop de frais, à Zurich.

Réponse par M. Righini à la question 1: Cette question est en préparation entre les différents comités; la Commission fédérale des Beaux-Arts réserve tous ses droits en cas d'exposition de peinture et sculpture décorative. Notre appui a été assuré à M. Linck, à condition que le jury sera nommé par les exposants.

M. Delachaux donne des renseignements sur l'organisation de l'exposition. La peinture et la sculpture décorative est comprise dans le programme et pourrait entrer dans les compétences de la Commission des Beaux-Arts.

M. Baumann a peur que si le programme est fait uniquement par l'Oeuvre et le Werkbund qu'il reste trop peu de place pour notre Société.

M. Hainard appuie cette façon de voir et sa motion serait la même; de même MM. Blöchliger et Burgmeier.

M. Righini fera des démarches dans la prochaine séance de la Commission fédérale, en février, suivant ce qu'il vient d'entendre, afin que notre Société soit traitée sur le même pied que l'Oeuvre et le Werkbund par le Département de l'Intérieur.

Réponse M. Righini à la question 2: Celle-ci a déjà été posée l'année dernière et demande une modification des statuts. Question remise au Comité central.

Berne désire une subvention de la Caisse centrale pour certaines expositions hors des locaux habituels pour l'installation de celles-ci, question remise au Comité central.

Genève: Hainard désire que la Conférence des Présidents soit convoquée plus longtemps à l'avance, à quoi il est répondu qu'elle était annoncée dans «L'Art Suisse».

Quand au tirage des estampes le nombre en sera donné par le versement des membres passifs des sections à la Caisse centrale. Le dessin de l'Estampe doit être prêt pour avril.

Lucerne: M. Emmenegger demande quand on pourra donner une réponse aux autorités pour l'Exposition au Musée de la Paix. Réponse de M. Righini: fin février.

Neuchâtel motive son refus d'une exposition à Lucerne avec une œuvre, accepté de droit, et renouvelle sa proposition antérieure: qu'un membre qui aurait été accepté à cinq salons fédéraux puisse envoyer de droit une œuvre aux expositions de notre Société.

Désire aussi que de préférence les concours (plus spécialement ceux de sculpture) ne soient plus ouverts à tous, mais soient limités à un nombre restreint de concurrents qui tous seraient équitablement dédommagés.

St-Gall: Blöchliger propose que les sections échangent entre elles les statuts et les catalogues d'exposition.

Zurich: Hügin demande des renseignements sur le Numéro annuel. M. Stauffer lui donne satisfaction: le Numéro paraîtra après l'assemblée générale pour que les rapports y figurent.

Fin de la séance 5.40 h.

Pour le procès verbal: Alf. Blailé.

L'Exposition itinérante du Schweiz. Kunstverein (Turnus 1924)

s'ouvrira le 13 avril 1924 au Kunsthaus de Zurich. Les participations sont à notifier jusqu'au 17 mars à M. Imhof, secrétaire du Turnus à Berne. Les envois doivent être remis au Kunsthaus de Zurich le plus tard le 24 mars.

Le jury est composé de MM. Paul Ulrich, architecte (Zurich), président; Chiesa, Pellegrini, Gattiker et Vallet, peintres; Haller et Vibert, sculpteurs.
